



Quel horizon pour la Plaine Jurassienne d'ici 2032 ?

La Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce document, qui organisera le droit à bâtir à l'échelle des 21 communes, s'appuie sur une pièce maîtresse : le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD). Ce dernier vise à mettre en lumière les orientations qui guideront l'aménagement du territoire à l'horizon 2032. Ces dernières semaines, au travers d'ateliers et d'échanges, les élus ont construit un projet visant au maintien du cadre de vie et à la valorisation des atouts identifiés dans le diagnostic.

Les trois axes stratégiques du PADD sont les suivants :

- Axe 1 : Valoriser le cadre de vie remarquable de la Plaine Jurassienne
- Axe 2 : Développer une politique de logement adaptée aux demandes actuelles et anticiper les besoins futurs
- Axe 3 : Poursuivre le rayonnement économique de la Plaine Jurassienne autour de sa ruralité



Le PLUi, un outil pour accompagner l'urbanisation future du territoire

Ce PADD va ensuite être décliné dans chaque commune afin de mettre en lumière les projets locaux. Ainsi, nous pourrions travailler sur le **plan de zonage des futurs terrains constructibles** et les **règles d'urbanisation** liées à chacune des zones, dans le respect de la législation et des réglementations en vigueur.

En parallèle, les habitants sont invités à s'exprimer sur la démarche notamment au travers du **registre des observations** disponible au siège de la Communauté de Communes, à Chaussin. Des temps d'échanges sont également prévus en début d'année 2019 pour présenter le projet lors de réunions publiques.

Comment s'exprimer sur la démarche PLUi ?

La concertation avec les élus, les acteurs locaux et les habitants est au cœur du projet. Des outils sont mis à disposition des habitants du territoire afin de se tenir informés, de s'exprimer et de participer à la démarche :

- Le site internet dédié au PLUi : <http://plui-plainejurassienne.fr/>
- Le registre des observations disponible au siège de la Plaine Jurassienne

Pour répondre à vos questions et prendre rendez-vous :

- MARIUS Edouard - CC Plaine Jurassienne - Tél : 03 84 81 70 22
mail : technique@cc-laplaine-jurassienne.com